

BSI MONACO SAM

Société Anonyme Monégasque

au capital de 15.000.000 euros

Siège social : 1, avenue Saint-Michel - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

(en euros, avant affectation du résultat)

Actif	31.12.2013	31.12.2012
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.....	9 941 484	9 693 378
Créances sur les établissements de crédit.....	695 776 859	768 870 101
Opérations avec la clientèle.....	304 820 178	223 312 303
Obligations et autres titres à revenu fixe.....		
Actions et autres titres à revenu variable.....		
Participations et titres détenus à long terme	200 824	200 824
Parts dans les entreprises liées	1 578 044	1 578 044
Immobilisations incorporelles	2 072 704	160 163
Immobilisations corporelles	169 226	351 318
Compte de négociation et règlement.....	2 858 061	6 507 607
Autres actifs.....	2 677 820	2 023 820
Comptes de régularisation	1 855 170	1 031 990
Total de l'actif.....	1 021 950 370	1 013 729 548
Passif	31.12.2013	31.12.2012
Dettes envers les établissements de crédit.....	7 736 370	85 967 518
Opérations avec la clientèle.....	964 072 418	876 845 368
Autres passifs.....	3 546 896	2 818 074
Comptes de régularisation	6 168 406	6 415 534
Comptes de négociation et règlement	2 071 917	5 687 875
Provisions pour risques et charges	289 704	319 131
Dettes subordonnées.....		
Fonds pour risques bancaires généraux.....	6 663 000	6 363 000
Capitaux Propres hors FRBG	31 401 659	29 313 048
Capital souscrit.....	15 000 000	15 000 000
Réserves	5 433 274	5 392 134
Report à nouveau	8 879 775	8 098 125
Résultat de l'exercice.....	2 088 610	822 789
Total du passif.....	1 021 950 370	1 013 729 548

HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

	31.12.2013	31.12.2012
Engagements donnés		
Engagements de financement	76 870 034	57 744 442
Engagements de garantie.....	4 488 505	4 663 496
Engagements reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	1 320 000	572 000
Engagements de garantie reçus de la clientèle	395 451 225	
Engagements sur instruments financiers à terme		
Opérations sur instruments de cours de change.....	47 014 166	
Opérations sur autres instruments	1 264 194 424	
Autres engagements		
Engagements réciproques	4 418 264	

COMPTE DE RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2013

(en euros)

	2013	2012
Intérêts et produits assimilés	6 284 956	7 473 210
Intérêts et charges assimilées	(1 404 136)	(3 309 126)
Produits sur opérations de crédit bail et assimilées		
Charges sur opérations de crédit bail et assimilées.....		
Produits sur opérations de location simple.....		
Charges sur opérations de location simple.....		
Revenus des titres à revenus variable		
Commissions (produits).....	25 028 533	22 517 730
Commissions (charges).....	(575 190)	(474 549)
Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de négociation	3 048 818	3 248 150
Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de placement		
Autres produits d'exploitation bancaire	2 339 902	2 069 533
Autres charges d'exploitation bancaire.....	(7 094 406)	(6 211 740)
Produit net bancaire.....	27 628 477	25 313 208
Charges générales d'exploitation	23 597 087	23 868 289
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	368 884	279 520
Résultat brut d'exploitation	3 662 506	1 165 399
Coût du risque	60 680	195 421
Résultat d'exploitation	3 723 186	1 360 820
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....		
Résultat courant avant impôt.....	3 723 186	1 360 820
Résultat exceptionnel.....	(290 428)	(126 698)
Impôt sur les bénéfices.....	1 044 148	411 333
Dotations/reprises de FRBG et provisions règlementées	(300 000)	
Résultat Net	2 088 610	822 789

(soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire annuelle).

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS AU 31.12.2013

1 - Principes comptables et méthodes appliquées1.1 Présentation des comptes

Les comptes annuels de la BSI Monaco SAM ont été établis conformément aux dispositions des règlements CRC 2000.03 modifié du 4 juillet 2000 et 2002.03 modifié du 12 décembre 2002 et selon les principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession.

1.2 Principes et méthodes comptables*a. Conversion des comptes libellés en devises*

- Conformément aux dispositions du règlement CRB 89.01, les comptes d'actif et de passif en devises sont convertis aux cours de change en vigueur à la date d'arrêté des comptes. Les pertes et les gains résultant de cette réévaluation sont enregistrés dans le compte de résultat.

- Opérations de change au comptant et à terme

A chaque arrêté comptable, les contrats de change au comptant sont évalués au cours du marché au comptant de la devise concernée.

Les opérations de change à terme sont des opérations adossées et leur réévaluation suit le même principe que les contrats comptant.

b. Créances douteuses et litigieuses

- Les encours litigieux et les impayés de plus de 90 jours sont déclassés en créances douteuses, qu'ils soient assortis ou non de garantie ou de gage et dans le respect du principe dit de «contagion». Ils sont à nouveau inscrits en encours sains dès lors que le risque de crédit avéré devient inexistant.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses et litigieuses sont constituées individuellement et prennent en compte les risques et perspectives de recouvrement.

c. Intérêts et commissions :

- Les intérêts à recevoir ou à payer sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

- Les commissions, autres que celles assimilées à des intérêts, sont comptabilisées dès leur encaissement en compte de résultat.

d. Participations et parts dans les entreprises liées :

- Parts dans les entreprises liées

Prise de participation majoritaire en 2009 dans le capital de la société de gestion BSI Asset Managers SAM. Celle-ci s'élève au 31 décembre à € 1.578 k.

Les titres de participation sont comptabilisés au 31 décembre à leur cours historique.

e. Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées du coût d'acquisition des logiciels et figurent au bilan pour leur prix d'acquisition.

En date du 28 juin 2013, la BSI MONACO SAM a signé une promesse de bail commercial concernant des locaux situés à Monaco, Quartier de Monte Carlo, au numéro 35 du boulevard Princesse Charlotte.

Ce bail, lorsqu'il sera établi, sera d'une durée de neuf années et commencera à courir le 1^{er} janvier 2015. Il a été prévu un droit de clef à payer par le preneur pour un montant de six millions d'euros. A la date d'arrêté des comptes, le droit de clef versé s'élève à deux millions d'euros.

Les immobilisations sont maintenues au bilan pour leur coût historique et sont amorties selon le mode linéaire et la durée d'utilisation prévue.

Les durées retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

- logiciels et matériel informatique : de 3 à 7 ans
- mobiliers et matériels : de 5 à 7 ans
- aménagements : de 7 à 10 ans

f. Engagements de retraite

Des provisions sur indemnités de départ à la retraite ont été constituées (conformément à la Convention Collective des Banques) et s'élèvent au 31 décembre 2013 à 214.704 euros.

g. Impôts sur les bénéfices

La banque réalise plus de 25% de son chiffre d'affaires à l'étranger, elle est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux en vigueur à Monaco, soit 33.33 %

2 - Contrevaletur de l'actif et du passif en devises

(en milliers d'euros)	2013	2012
Total de l'actif en devises	461.605	440.490
Total du passif en devises	460.051	439.916

3 - Immobilisations

(en milliers d'euros)	Eléments Incorporels	Eléments Corporels
Montants bruts au 1 ^{er} janvier 2013	6.336	4.516
Mouvements de l'exercice	1.894	-116
Montants bruts au 31 décembre 2013	8.230	4.400
Amortissements et provisions cumulés en fin d'exercice	6.158	4.231
Montants nets au 31 décembre 2013.....	2.072	169
Dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2013.....	103	266

4 - Encours de la clientèle

(en milliers d'euros)	2013	2012
Opérations avec la clientèle (actif)		
- Encours sains.....	304.737	223.120
- Encours douteux nets de provisions.....	48	189

5 - Créances et dettes rattachées sur opérations interbancaires et opérations de la clientèle

(en milliers d'euros)	2013	2012
Actif		
- Créances sur les Etablissements de crédits	446	546
- Créances sur la Clientèle.....	35	3
Passif		
- Dettes envers les Etablissements de crédit.....	8	44
- Dettes envers la Clientèle.....	36	137

6 - Autres actifs et autres passifs

(en milliers d'euros)	2013	2012
Actif		
Comptes de négociation & de règlement	2.858	6.508
Débiteurs divers	2.678	2.024
Total	5.536	8.532
Passif		
Comptes de négociation & de règlement	2.072	5.688
Créditeurs divers	3.546	2.818
Total	5.618	8.506

7 - Comptes de régularisation – actifs et passifs

(en milliers d'euros)	2013	2012
Actif		
Compte d'ajustement sur devises	106	118
Charges constatées d'avance	1.142	460
Produits à recevoir	489	454
Comptes de régularisation	118	0
Total	1.855	1.032
Passif		
Charges à payer.....	6.107	6.255
Comptes de régularisation	61	161
Total	6.168	6.416

8 - Provisions

(en milliers d'euros)	Montant au	Dotations de	Reprise de	Montant au
	01.01.2013	l'exercice	provisions	31.12.2013
Provisions pour pertes et charges	319	355	385	289
Fonds pour risques Bancaires Généraux	6.363	300		6.663

Le poste provisions pour risques et charges est composé, à hauteur de 75.000 euros, de provisions pour travaux à réaliser dans les locaux actuels de l'établissement.

Les fonds pour risques bancaires généraux créés conformément au C.R.B. 90.02 du 23/02/90 sont destinés à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire et sont inclus dans les fonds propres retenus pour le calcul des ratios prudentiels applicables dans la profession.

9 - Fonds propres

(en milliers d'euros)

	Montant au 01.01.2013	Mouvement de l'exercice	Montant au 31.12.2013
Capital	15.000		15.000
Réserve légale	909	41	950
Autres réserves	4.483		4.483
Report à nouveau	8.098	782	8.880
Total	28.490	823	29.313

Le capital de la société est divisé en 75.000 actions de € 200 de nominal chacune, toutes de même catégorie. La majorité des actions est détenue par le groupe BSI S.A. qui présente des comptes consolidés intégrant ceux de la société.

Après affectation des résultats de l'exercice 2013, la réserve légale sera portée à € 1.054 k et le report à nouveau à € 10.864 k. Les fonds propres sur base sociale seront ainsi augmentés de € 2.088 k.

10 - Opérations avec le groupe (hors dettes et créances rattachées)

(en milliers d'euros)

	2013	2012
Créances sur les Etablissements de crédit	688.023	759.716
Créances sur les Filiales	0	0
Dettes envers les Etablissements de crédit	4.095	80.426
Dettes envers les Filiales	1.040	299

11 - Ventilation des créances et dettes selon la durée restant à courir

(en milliers d'euros hors dettes et créances rattachées)

	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	+ de 1 an	Total
Créances sur les établissements de crédit à terme	133.883	182.978		316.861
Créances sur la clientèle à terme	4.500	3.095	74.231	81.826
Dettes envers les établissements de crédit à terme	3.195	900		4.095
Comptes créditeurs à terme de la clientèle	73.567		8.594	82.161

12 - Commissions et gains sur opérations des portefeuilles de négociation

(en milliers d'euros)

	2013	2012
Produits		
Commissions sur titres gérés	23.772	21.649
Autres commissions / titres pour cpte de la clientèle	656	444
Autres commissions sur opérations avec la clientèle	600	419
Gains sur opérations de change	3.049	3.254
Total produits	28.077	25.766
Charges		
Commissions sur opérations de titres	490	400
Charges sur opérations de hors-bilan	0	57
Charges sur prestations de services financiers	85	74
Autres charges d'exploitation bancaire	7.094	6.212
Total charges	7.669	6.743

13 - Frais de personnel

(en milliers d'euros)	2013	2012
Salaires, traitements et indemnités	10.593	11.394
Charges sociales	2.596	2.399
Total	13.189	13.793

Au 31 décembre 2013, l'effectif (utilisé) se compose de 72 personnes.

14 - Informations sur le hors-bilan

(en milliers d'euros)

Opérations de change à terme

	A recevoir	A livrer
Euros à recevoir contre devises à livrer.....	71.121	70.601
Devises à recevoir contre euros à livrer	70.609	71.044
Devises à recevoir contre devises à livrer	76.837	76.817
Devises à recevoir contre métaux précieux à livrer	92	92
Devises à livrer contre devises à recevoir		

Ces opérations sont uniquement réalisées pour compte de la clientèle et adossées auprès de notre maison mère.

Opérations sur instruments financiers à terme et produits dérivés en :

Opérations de notre clientèle	655.604
Contrepartie bancaire des opérations de la clientèle.....	655.604

Concernant ces opérations, BSI MONACO SAM n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire, en l'occurrence sa maison mère BSI LUGANO SA.

Engagements donnés

	2013	2012
Engagements de financement en faveur de la clientèle	76.870	57.744
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit	125	152
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle.....	4.488	4.511
Total	81.483	62.407

Engagements reçus

	2013	2012
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit.....	1.320	572
Engagements reçus de la clientèle.....	395.451	
Total	396.771	572

Les engagements reçus de la clientèle ont été intégrés à partir de 2013.

Autres engagements - Engagements réciproques :

Dans le cadre de la promesse de bail signée en date du 28 juin 2013 (voir paragraphe 1.2.e), la BSI MONACO SAM s'est engagée à régler au bailleur la somme de 6 millions d'euros au titre du droit de clef. Au 31 décembre 2013, un tiers de cette somme a été réglé, soit la somme de 2 millions d'euros.

La banque s'est engagée à régler le total restant dû (4 millions d'euros), au titre du droit de clef, comme suit :

- 2 millions d'euros en date du 30 juin 2014,
- 2 millions d'euros à la prise d'effet du bail.

Des devis pour travaux ont été signés pour un montant de 418.264 euros à la date du 31 décembre 2013.

15 - Autres informations

Contrôle Interne

Un rapport a été établi en application des articles 42, 43 et 43-1 du règlement n° 97-02 et adressé au Secrétariat Général de l'ACPR.

Ce rapport a pour objet de rendre compte de l'activité du contrôle interne au cours de l'exercice écoulé et de retracer les dispositifs de mesure, de surveillance, d'encadrement des risques auxquels l'établissement est exposé et de diffusion d'information à leur sujet.

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2013

Madame, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012 pour les exercices 2012, 2013 et 2014.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

* Le total du bilan s'élève à 1.021.950.370 €

* Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 2.088.610 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2013, le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément

aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2013, tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2013 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 26 mars 2014.

Les Commissaires aux Comptes

Stéphane GARINO

Vanessa TUBINO

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public auprès du siège social de la BSI SAM International Private Banking, 1, avenue Saint-Michel à Monaco.